

Communiqué de presse

Réaction de Triskalia suite à la diffusion d'une vidéo réalisée dans un élevage adhérent du groupement porc

Une vidéo diffusée sur le site de l'association L214 le 16 mars 2017 a été réalisée dans un élevage adhérent au groupement porc de Triskalia, à l'insu de l'éleveur.

Dans un groupement porc, les éleveurs sont propriétaires de leurs bâtiments et de leurs animaux et responsables du suivi et de l'hygiène de leur élevage. Le groupement leur apporte un accompagnement technique et assure la commercialisation de leurs animaux.

L'exploitation en question est un élevage de 130 truies naisseur-engraisseur, avec 80 ha de terres, sur lequel l'éleveur, âgé de 29 ans, travaille seul. Ce dernier s'est installé, en 2013, en pleine période de crise porcine, en rachetant un élevage à un éleveur partant en retraite. Compte tenu de cette conjoncture difficile, l'éleveur a fait le choix de travailler seul sur l'exploitation, sans embaucher de salarié, afin de limiter ses charges.

Nous tenons à préciser que le manque de nettoyage des bâtiments montré sur les images n'est absolument pas représentatif des élevages de porcs en France et que cette situation est exceptionnelle. Dans cet élevage, la surcharge de travail a amené l'éleveur à se concentrer sur les soins et l'alimentation des animaux au détriment de l'entretien général des porcheries.

En lien avec la DDPP (Direction Départementale de la Protection des Populations) du Finistère et les organisations professionnelles porcines, nous allons immédiatement mettre en place un plan d'actions pour accompagner l'éleveur.

Contact presse : Béatrice Perrot - service communication Triskalia - Tel : 02.98.25.30.50